Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9370271
Centre d'intérêt: 720

Evaluation des programmes d'études : enseignement religieux catholique, 3e année du primaire / Ministère de l'éducation, Direction de la sanction des études. -- [Québec] : La Direction, 1992.
9 p. ; 28 cm. -- (Feuillet d'information / Direction de la sanction des études du Québec)

Titre de départ. Code: 16-7904-06.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la sanction des études

Descripteur(s): Enseignement religieux * Enseignement moral * Evaluation de programmes * Rendement scolaire * Primaire (Ordre d'enseignement)

Le présent feuillet fournit une synthèse des principales données sur le programme d'enseignement moral et religieux catholique de la troisième année du primaire, au secteur francophone, tirées des questionnaires des élèves et des agents d'éducation. L'échantillon se compose de 129 enseignants provenant de 122 écoles primaires publiques et de 14 écoles primaires privées, de 162 responsables du dossier ou conseillers pédagogiques et de 129 directeurs d'école. Et 910 épreuves ont été recueillies auprès des élèves. L'analyse des données révèle que le programme comporte certaines faiblesses au niveau des principes directeurs, de certains modules et notions, du développement des capacités de communion et d'engagement, de la formation morale, de la démarche d'apprentissage, des liens entre objectifs, connaissances, habiletés et attitudes, des habiletés d'apprentissage et du soutien pédagogique. Des éléments positifs sont relevés en ce qui a trait à la mise en oeuvre du programme, à ses orientations, ses objectifs et aux thèmes et contenus des modules. Des recommandations sont formulées pour améliorer le programme.

Type de document:

9370271

Ministère de l'Éducation

Feuillet d'information
Évaluation des programmes d'études
Enseignement religieux catholique, 3e année du primaire

Avril 1992 — Direction de la sanction des études

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est question de l'évaluation d'un programme d'études, les résultats obtenus au moyen d'instruments de sondage (questionnaires, entrevues ou épreuves pour les élèves) sont traités globalement et visent uniquement à mesurer la qualité du programme d'études en question. Par conséquent, ces résultats ne doivent pas être interprétés comme s'ils représentaient le rendement scolaire des élèves.

Il est à noter que le programme d'études **Enseignement religieux catholique** se nomme maintenant **Enseignement moral et religieux catholique** (EMRC).

INTRODUCTION

Le présent feuillet fournit une synthèse des principales données sur le programme **Enseignement moral et religieux catholique** de 3e primaire, au secteur francophone, tirées des questionnaires des élèves et des agentes et agents d'éducation. Un rapport détaillé a également été publié.

OBJECTIFS

En évaluant le programme **Enseignement moral et religieux catholique de 3e primaire**, le Ministère avait pour objectif de recueillir des données sur les points suivants :

- la qualité du programme d'études et son implantation;
- les résultats obtenus par le personnel enseignant dans la mise en œuvre du programme;
- les conditions et les pratiques d'enseignement;
- la satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs,

en vue de présenter les principales conclusions aux personnes qui prennent les décisions au Ministère et de formuler, s'il y a lieu, des recommandations.

PERSONNES CONSULTÉES

Pour constituer l'échantillon, 122 écoles primaires publiques, ainsi que 14 écoles primaires privées ont été choisies. Ces écoles étaient représentatives de toutes les régions administratives du Québec.

Un questionnaire a été envoyé à un membre du personnel enseignant d'enseignement moral et religieux catholique de 3e primaire, de chacune des 136 écoles échantillonnées. Parmi ces personnes, 129 ont répondu au questionnaire que le ministère de l'Éducation a élaboré dans le but de mesurer le degré de satisfaction relativement à la mise en œuvre du programme visé.

Québec

Parmi les 281 personnes consultées, responsables du dossier de l'enseignement moral et religieux catholique ou conseillères et conseillers pédagogiques, 162 ont répondu à un questionnaire élaboré par le Ministère dans le but de mesurer le degré de satisfaction et le degré de réussite en ce qui a trait au soutien apporté au personnel enseignant. De plus, 129 des 136 directrices et directeurs d'école consultés ont répondu à un questionnaire, toujours élaboré par le Ministère, et qui visait le même objectif.

Enfin, 910 épreuves provenant de 42 des 44 écoles échantillonnées ont été recueillies auprès des élèves de 3ᵉ primaire.

Dans le tableau suivant, on présente les données relatives au nombre de documents expédiés et reçus par rapport aux personnes consultées. On doit conclure à une excellente participation des agentes et agents d'éducation.

Tableau 1 Données sur les instruments de sondage et les épreuves quant au nombre de documents expédiés et reçus par rapport aux personnes consultées

PERSONNES CONSULTÉES	NOMBRE DE DOCUMENTS EXPÉDIÉS	NOMBRE DE DOCUMENTS REÇUS	POURCENTAGE DE PARTICIPATION %
	Questionnaires		
Directrices et directeurs d'école (14 écoles privées, 122 écoles publiques)	136	129	95
Conseillères et conseillers pédagogiques ou responsables du dossier (102 écoles privées, 179 commissions scolaires)	281	162	58*
Personnel enseignant (14 écoles privées, 122 écoles publiques)	136	129	95
	Épreuves		
Épreuves aux élèves (44 écoles)	958	910 (2 écoles manquantes)	95

* On doit interpréter ce pourcentage de participation en tenant compte du fait que chaque commission scolaire et chaque école privée du Québec a reçu un questionnaire alors que, dans plusieurs d'entre elles, aucune personne n'est responsable du dossier d'EMRC.

ÉVALUATION DU PROGRAMME ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE DE 3ᵉ PRIMAIRE

L'évaluation du programme d'enseignement moral et religieux catholique de 3ᵉ primaire s'est réalisée en deux temps.

L'évaluation effectuée à la phase 1, c'est-à-dire au moment de l'élaboration du programme, s'est terminée en mai 1986. À la lumière des renseignements recueillis, on peut conclure à un bilan positif.

L'évaluation de la phase d'implantation n'ayant pas eu lieu, cette analyse s'achève donc par l'évaluation de la phase 2, soit celle de la mise en œuvre du programme comprenant l'implantation, et de la phase 3, soit celle des résultats de cette mise en œuvre.

RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Collecte de données

La collecte des données s'est effectuée auprès de 42 groupes d'élèves de 3e année du primaire, provenant d'écoles différentes réparties dans toutes les régions administratives du Québec. Au total, 910 élèves ont participé à l'épreuve de synthèse, en juin 1991, ce qui a permis de mesurer leur rendement pour les fins de l'évaluation du programme d'études.

Instrument de mesure

L'épreuve de synthèse, élaborée en collaboration avec des enseignantes et des conseillères pédagogiques, visait à mesurer le développement des deux habiletés dans la définition du domaine du 1er cycle du primaire. Ces deux habiletés, «sélectionner» et «expliquer», se définissent comme suit.

Sélectionner : choisir des éléments, des faits, des noms, des paroles, des gestes qui ont trait à des réalités humaines, spirituelles, religieuses ou morales.

Expliquer : mettre en relation, établir des liens, comparer, différencier des éléments, des concepts qui ont trait à des réalités humaines, spirituelles, religieuses ou morales et qui orientent sa vie.

L'épreuve comprenait treize tâches évaluatives ou questions mesurant l'ensemble des dimensions de la définition du domaine. Huit de ces tâches requéraient des réponses choisies (choix multiples et appariement) et cinq demandaient des réponses construites (courtes ou développées). La durée de cette épreuve était de 60 minutes et la correction relevait du Ministère.

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Selon les modules du programme

Dans le tableau suivant, on présente les résultats obtenus à chacun des modules.

Tableau 2 Résultats des élèves selon chaque module

MODULES	MOYENNE (%)	TAUX DE RÉUSSITE (%)	SEUIL DE RÉUSSITE
La terre, notre demeure, don du Père	29,6/40 (74)	54	30/40
Le Rêve de Dieu notre Père	27,5/40 (69)	64	26/40
Signes de l'action de l'Esprit de Jésus	11,1/20 (56)	29	13/20

On constate que le module le mieux réussi est celui qui a pour thème «Le Rêve de Dieu notre Père». Ce module représente 40 p. 100 du temps d'enseignement prévu. Par contre, les élèves réussissent moins bien le dernier module qui a pour thème «Signes de l'action de l'Esprit de Jésus». Notons que le personnel enseignant et les responsables du dossier affirmaient que le contenu de ce module était moins adapté aux élèves de 3° année du primaire.

Selon les habiletés

Dans le tableau suivant, on peut lire les résultats obtenus selon les habiletés évaluées.

On doit lire le tableau de la façon suivante : la moyenne des élèves pour l'habileté sélectionner est de 73 p. 100 et 71 p. 100 des élèves ont réussi c'est-à-dire ont obtenu la note de 18 sur 28.

Tableau 3 Résultats des élèves selon les habiletés

HABILETÉS	MOYENNE (%)	TAUX DE RÉUSSITE (%)	SEUIL DE RÉUSSITE
Sélectionner	20,3/28 (73)	71	18/28
Expliquer	48/72 (67)	42	51/72

Dans l'ensemble, ces résultats s'avèrent satisfaisants. L'habileté à sélectionner est cependant mieux maîtrisée par les élèves parce qu'elle se trouve plus facile à acquérir. De plus, la définition du domaine lui accorde une importance moindre qu'à l'habileté à expliquer.

Néanmoins, les résultats relatifs au développement de l'habileté à expliquer demeurent satisfaisants étant donné l'exigence plus élevée quant au seuil de réussite attendu et le degré de complexité de cette habileté.

Selon les dimensions de la définition du domaine

Dans le tableau suivant, on présente les résultats obtenus à l'ensemble des dimensions de la définition du domaine, c'est-à-dire aux treize questions de l'épreuve.

Tableau 4 Résultats des élèves selon les 13 tâches évaluatives ou questions

TÂCHES ÉVALUATIVES (QUESTIONS)	MOYENNE DES ÉLÈVES (%)	TAUX DE RÉUSSITE (%)	SEUIL DE RÉUSSITE ATTENDU
1. **Expliquer - récit de la création**	94	94	4/4
2. **Expliquer - milieu de vie**	84	78	8/10
3. Expliquer - formes de responsabilité	66	56	12/16
4. Expliquer - attitudes de reconnaissance	70	76	6/10
5. **Sélectionner - gestes de Jésus (Rêve)**	80	74	6/9
6. **Sélectionner - paroles de Jésus (Rêve)**	86	86	2/2
7. Expliquer - Rêve du Père	31	45	3/6
8. Expliquer - Rêve du Père	66	66	3/3
9. Sélectionner - invitations reçues au baptême	53	69	4/8
10. **Expliquer - réponses aux invitations**	88	96	8/12
11. **Sélectionner - signes de l'Esprit**	76	89	3/5
12. **Sélectionner - signes de l'Esprit**	84	83	3/4
13. Expliquer - Église comme signe	36	33	7/11
14. TOTAL	68	51	69/100

Les espaces ombragés représentent les questions qui ont causé des difficultés aux élèves tandis que les questions en caractères gras sont les mieux réussies.

Les enseignantes et les enseignants qui ont administré cette épreuve ont été invités à commenter le faible taux de réussite des questions 3, 7, 8 et 13. Ils invoquent les raisons suivantes :

- le contenu de ces questions est trop difficile, trop complexe, trop abstrait, trop vague;
- les élèves ont une grande difficulté à s'exprimer par écrit ou à répondre à une question qui exige un développement.

Par ailleurs, la lecture du tableau 4 nous fait remarquer que les questions 1, 6, 10, 11 et 12 ont été particulièrement bien réussies. À ce propos, soulignons que 46 p. 100 du personnel enseignant juge que les questions de l'épreuve de synthèse sont mieux comprises et plus intéressantes pour les élèves lorsque le contenu est appuyé par des illustrations, des photos ou des histoires, des faits bibliques et en rapport avec leur expérience quotidienne.

CONCLUSION

Les données recueillies révèlent que le programme comporte certaines faiblesses qui nécessitent une amélioration.

Examinons d'abord les éléments positifs qui ressortent des données analysées. Ensuite, les éléments négatifs seront présentés et finalement des recommandations seront faites pour améliorer le programme d'études d'enseignement moral et religieux catholique du premier cycle du primaire.

Éléments positifs

Le premier élément positif qui se dégage des données est le **contexte de la mise en œuvre du programme**. En effet, 85 p. 100 du personnel enseignant juge satisfaisante la formation reçue quant au programme d'études et à l'utilisation du guide pédagogique. Les deux tiers ont participé à un minimum de deux journées de formation pour se préparer à la mise en œuvre du programme. Depuis l'implantation du programme, près de la moitié du personnel enseignant a suivi d'autres sessions de perfectionnement. De plus, le temps prescrit par le Règlement du Comité catholique, soit 2 heures par semaine, est respecté par le personnel enseignant. Celui-ci se dit motivé à enseigner cette matière, à se perfectionner davantage et est satisfait du soutien pédagogique obtenu.

Parmi les **responsables du dossier**, 74 p. 100 ont reçu une formation pour se préparer à l'implantation du programme, qu'ils ont jugée très satisfaisante au regard des orientations du programme et de ses objectifs. On note que 71 p. 100 des responsables trouvent que le temps accordé à l'implantation du programme pour le personnel enseignant a été suffisant.

Les **directrices et directeurs d'école** ont favorisé la participation du personnel enseignant à des séances d'implantation du programme. On note qu'ils reçoivent de l'information sur le programme en discutant avec le personnel enseignant et en prenant connaissance des documents sur l'EMRC. De plus, dans une proportion de 91 p. 100, ils reconnaissent l'importance d'informer les personnes touchées de leur droit de refuser de donner l'EMRC.

Les **orientations du programme** constituent sans contredit le deuxième élément jugé positif, car elles sont, dans l'ensemble, jugées claires par les responsables du dossier. Les principes directeurs qui font partie de ces orientations correspondent à l'objectif global du programme d'EMRC soit «Développer les ressources de l'élève et l'aider à découvrir et à accueillir la personne et le message de Jésus Christ». Ces principes directeurs sont les suivants :

- développement de la personne;
- ouverture aux autres et à Dieu;
- découverte et accueil de la personne et du message de Jésus Christ.

Cependant, il y a lieu de noter qu'un des trois critères pour vérifier la pertinence des principes directeurs ne semble pas faire l'accord des responsables du dossier. Il s'agit de la réalité sociale. Nous en traiterons au moment où nous examinerons les éléments négatifs. Les deux autres critères, soit l'âge de l'élève et les objectifs du programme, ne posent pas de problèmes.

Le troisième élément positif retenu porte sur les objectifs. On reconnaît une cohérence entre les types d'objectifs (généraux, terminaux et intermédiaires); ils sont clairs pour 87 p. 100 du personnel enseignant de 3e primaire. Les responsables, pour leur part, reconnaissent que les objectifs terminaux sont pertinents pour atteindre l'objectif global. Ils sont satisfaits des objectifs terminaux pour les modules de la 1re année et de la 3e année du primaire. Cependant, il y a lieu de noter une insatisfaction pour les objectifs terminaux de 2e année du primaire (modules 4, 5 et 6 du programme). Nous traiterons ce point comme un élément négatif.

Finalement, comme derniers éléments positifs, notons selon les responsables, le développement de la capacité d'émerveillement bien adapté à l'âge de l'élève, les éléments notionnels de deux des trois modules de la 1re année du primaire et des trois modules de la 3e année du primaire et enfin la plupart des thèmes des modules. Le guide pédagogique utilisé est reconnu pertinent. Le personnel enseignant reconnaît que le contenu des modules 7 et 8 de 3e primaire est adapté aux élèves, bien qu'il soit réservé pour le dernier module (9). D'ailleurs, les résultats des élèves confirment l'adaptation du contenu de ces modules aux élèves :

- module 7 : La terre, notre demeure, don du Père; la moyenne à l'épreuve est de 74 p. 100;
- module 8 : Le Rêve de Dieu notre Père; la moyenne à l'épreuve est de 69 p. 100.

De plus, l'habileté «sélectionner», prévue à la définition du domaine est maîtrisée par les élèves. La réussite des élèves est peut-être due au fait que cette habileté est développée dans d'autres matières.

Éléments négatifs

Comme premier élément négatif, les principes directeurs faisant partie des orientations sont relevés comme étant moins pertinents par rapport à la réalité sociale, selon les responsables du dossier EMRC. Il y a lieu de rappeler que le rapport écrit au moment de l'élaboration du programme relevait comme faiblesse la description du contexte socio-culturel, familial et scolaire qui paraissait incomplète. La description de la situation désirée s'exprimait seulement au regard de quelques besoins prioritaires.

Comme deuxième élément négatif, certains modules créent une insatisfaction chez les responsables du dossier, notamment les modules 4, 5 et 6 (2e primaire), quant aux objectifs terminaux, à la pertinence du contenu (le module 3 s'ajoute) et à la cohérence relative à la répartition des contenus par année. Une enseignante ou un enseignant sur cinq trouve le contenu du module 9 peu adapté aux élèves. Ce module «Signes de l'action de l'Esprit de Jésus» pose des problèmes aux élèves également; la moyenne à l'épreuve était de 56 p. 100 pour ce module. Les termes «Église» et «Esprit» ne sont pas clairs pour les élèves. Un peu plus de la moitié du personnel enseignant trouve les modules 7, 8 et 9 trop chargés.

Comme troisième élément, relevons la répétition de notions dans les modules 7, 8 et 9 (3e année du primaire) dénoncée par 63 p. 100 du personnel enseignant.

Parmi les autres éléments négatifs, relevons un certain malaise avec le développement des capacités de communion et d'engagement. Selon les responsables, ces deux capacités sont un peu moins adaptées à l'âge des élèves que la capacité d'émerveillement. Le personnel enseignant est plus réservé également pour le développement des trois capacités. Cela peut provenir des termes mêmes (engagement et communion) que l'on trouve peut-être trop forts. On doit souligner que les enseignantes et les enseignants ont demandé du perfectionnement à ce sujet.

La formation morale soulève également des questions. Le programme d'enseignement religieux catholique, dont le nom a été modifié pour devenir programme d'enseignement moral et religieux catholique, permet-il le développement du jugement moral? Les avis sont partagés chez les responsables du dossier. On relève que les éléments du programme ne sont pas mis en évidence sur ce point.

La démarche d'apprentissage ne semble ni être comprise ni maîtrisée par le personnel enseignant. Elle pose un problème pour un peu plus du quart du personnel enseignant. Un perfectionnement est souhaité à ce sujet.

De plus, le lien entre les objectifs, les connaissances, les habiletés et les attitudes n'est pas clair pour 30 p. 100 des responsables consultés. Ce lien pourrait être mieux compris à la suite de la révision des contenus de certains modules, de certains objectifs et des thèmes abordés dans les modules.

On note également que l'habileté à expliquer cause des difficultés à l'élève. Le degré de complexité de cette habileté est plus élevé que celui de reconnaître ou de sélectionner des éléments. Cette habileté occupe une grande place dans le programme. Cependant, on doit noter qu'une distinction entre les deux types d'habiletés est nécessaire pour définir des moyens clairs de les évaluer. Actuellement, on n'a pas une compréhension univoque quant à ces habiletés et quant aux moyens à privilégier pour les évaluer.

Finalement, le soutien pédagogique ne satisfait pas les responsables du dossier notamment pour ce qui touche les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé :

- que les orientations soient conservées, car elles sont clairement énoncées. Cependant, les principes directeurs composant ces orientations, bien qu'adaptés à l'âge des élèves et aux objectifs du programme, devront être présentés en s'adaptant davantage aux réalités sociales d'aujourd'hui. Par conséquent, une réflexion devra être menée pour bien situer ces orientations dans un contexte actuel; le programme devra faire part des résultats de la réflexion en ce sens. On aura ainsi la préoccupation de mieux rejoindre l'enfant des années 1990;

- que le contenu (éléments notionnels) et les objectifs terminaux du programme soient révisés pour certains modules :

  . module 3 (dernier des trois modules de la 1re année du primaire);
  . modules 4, 5 et 6 (la 2e année du primaire);

. module 9 (dernier des trois modules de la 3ᵉ année du primaire) afin d'établir une cohérence quant à la répartition du contenu ainsi que de revoir la pertinence de ce contenu et des objectifs terminaux au regard de l'âge des élèves;

- que le programme soit revu pour éliminer toutes les répétitions de notions afin d'augmenter l'intérêt des élèves et afin que le lien entre les objectifs, les connaissances, les habiletés, les attitudes soit clairement démontré;

- qu'une discussion soit menée avec les agentes et agents d'éducation afin d'examiner la pertinence du développement des capacités de communion et d'engagement pour des élèves du 1ᵉʳ cycle du primaire et les façons réalistes de développer ces capacités, si on les retient, à travers la démarche d'apprentissage;

- que la démarche d'apprentissage soit examinée afin de la préciser davantage et que soient diffusés des moyens de respecter cette démarche déjà expliquée dans le guide pédagogique. On doit suggérer des façons de développer la pensée par la démarche d'apprentissage. Il peut s'agir d'un perfectionnement portant uniquement sur cette démarche qu'on fait vivre au personnel enseignant et aux responsables du dossier ou de tout autre moyen (vidéo, publication d'un feuillet, etc.);

- que les éléments visant la formation morale de l'élève soient mis en évidence dans le programme et que les orientations du programme soient plus explicites en ce sens;

- que les habiletés «sélectionner» et «expliquer» soient mieux définies en ce qui a trait aux attentes pour des élèves du 1ᵉʳ cycle du primaire et que les façons d'évaluer ces habiletés soient également clarifiées;

- qu'on tienne une discussion sur le type d'évaluation à privilégier. Le programme préconise une évaluation formative alors qu'une définition du domaine en vue d'une évaluation sommative a été élaborée. Le programme devra être plus clair sur ces types d'évaluation et sur le moment de les utiliser;

- qu'un soutien soit assuré par le Ministère aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, soit sous forme de matériel didactique, soit sous forme de programmes adaptés;

- qu'un perfectionnement soit assuré par le Ministère aux conseillères et conseillers pédagogiques et au personnel enseignant à la suite des correctifs apportés au programme notamment sur les points suivants :

  . la démarche d'apprentissage;
  . les capacités à développer;
  . le contenu notionnel;
  . l'évaluation;

- que le matériel didactique soit révisé conformément aux corrections apportées afin de mettre davantage en évidence la démarche d'apprentissage préconisée en enseignement moral et religieux catholique;

- que l'information continue à être diffusée quant à l'exercice du droit, de l'enseignante et de l'enseignant, de refuser d'enseigner l'EMRC et que la commission scolaire continue d'assumer ses responsabilités quant à l'application de la loi sur ce sujet.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7904-06